

Janvier 09

N°16

.com le point

dossiers

- La saison culturelle 2009

- Nouvelle organisation de la collecte des déchets

- Banque Alimentaire

- L'Espace Public Numérique

- Convention Point d'Appui Envie d'Agir



Pourquoi la régie ?

Cet été, la Communauté de Communes a relancé une consultation concernant la collecte des déchets ménagers. Après études, réflexions, discussions, débats, elle a décidé de ne pas signer de nouveau contrat avec un prestataire de service mais d'organiser ce service en régie.

Ce choix n'est pas idéologique : je suis et reste un fervent défenseur de l'esprit d'entreprise et de la concurrence loyale pour tendre vers un service optimisé et efficace.

Ce choix est pragmatique : la taille raisonnable de notre collectivité permet, avec un investissement limité et un recrutement mesuré, de créer un service en régie qui allie efficacité, proximité, économie et préservation de l'environnement. Aucune offre des prestataires ne satisfaisait l'ensemble de ces critères.

La gestion des déchets n'est pas un service comme les autres. Ce n'est pas un simple ramassage qui est à réaliser. Il faut communiquer avec la population. Il faut assurer la propreté de la voirie. Il faut éduquer à un meilleur tri sélectif. Il faut apporter un service équivalent sur l'ensemble du territoire.

Ces impératifs obligent la collectivité à faire un choix qui peut ne pas faire plaisir à des grands groupes habitués à effectuer une prestation standardisée pour un coût élevé. Mais je n'ai jamais été élu pour faire plaisir à certains mais pour servir l'intérêt de tous.

Aujourd'hui, le service en régie de la Communauté de Communes est opérationnel après une mise en place en un temps record. Je suis certain que nous ferons la preuve en cette nouvelle année que régie rime avec énergie et que service public rime avec service économique.

Je souhaite à tous une excellente année et une bonne lecture,

Michel THOURY

Président de la Communauté de Communes

Conseils communautaires :
Comptes-rendus des délibérations

3

La saison culturelle 2009

4

**Nouvelle organisation
de la collecte des déchets**

5

Infos

Banque Alimentaire
Espace Public Numérique
Convention Point d'Appui Envie d'Agir

6

Brèves

7

L'agenda du canton

8

Tirage 3500 exemplaires
Communauté de Communes de Saint-James
50240 SAINT-JAMES - 02.33.89.62.08
Directeur de la publication : Michel THOURY
Conception graphique : BCV Création
35420 Mellé - www.bcv-creation.com
Impression : Imprimerie DANGUY
50240 ST-JAMES - 02.33.48.22.96
Crédits photographiques :
Communauté de Communes et CCMSA

CONSEILS COMMUNAUTAIRES : comptes-rendus des délibérations

Assemblée Générale du 11 septembre 2008

- Parc d'activités : vente d'une parcelle à La Poste

La Poste souhaite construire un centre de tri pour son activité courrier, qui interviendra sur les secteurs de Saint-James et Pontorson. Le Président est autorisé à signer un compromis de vente avec la Poste pour une parcelle de la deuxième tranche du Parc d'activités.

- Déchets ménagers : relance de l'appel d'offres

Le conseil communautaire valide les décisions de la Commission d'Appel d'Offres, qui attribue le lot n°3 Tri Sélectif à la société SPHERE et rend le lot n°5 Fourniture de sacs infructueux. La collectivité passera un marché annuellement par voie de procédure adaptée, vu la difficulté d'estimer les besoins et les quantités.

- Déchets ménagers : achat d'un camion-benne

Le conseil communautaire décide l'achat d'un camion-benne afin d'assurer la collecte en régie des déchets ménagers. Le châssis sera fournis par Renault et la benne bi-compartmentée par Geesink Norba.

- Personnel : renouvellement de contrats et création de postes

Le conseil communautaire valide les renouvellements de contrat et les créations de postes proposés par le Président.

- Manche Energies : adhésion

Le conseil communautaire décide d'adhérer à l'association Manche Energies qui va jouer le rôle de conseil et d'expert en matière de développement des énergies renouvelables et d'économies d'énergie.

Assemblée Générale du 27 octobre 2008

- Assurance du personnel

Le conseil communautaire autorise le Président à signer le renouvellement du contrat d'assurance du personnel en cas de congés maladie et arrêt de travail du personnel.

- Subvention CHAM

Le conseil communautaire décide de porter la subvention CHAM pour Sinfonia à 10 755 €, et demande au Président de solliciter des cofinancements auprès du Conseil Général de la Manche.

- Transfert de compétences

La Communauté de Communes sollicite les communes pour le transfert des compétences suivantes :

- Étude et création de zones de développement de l'éolien.
- Réalisation d'un Plan Local de l'Urbanisme intercommunal et d'un Agenda 21.
- Inventaire et Restauration du bocage.
- Création et animation d'un accueil jeunes 13-17 ans.
- Adhésion au syndicat mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel.
- Réalisation du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

- Programme de restauration des rivières : DIG

Le conseil communautaire valide le programme de restauration des rivières qui concerne l'ensemble du bassin-versant du Beuvron, du Livet, du Lair et de l'Airon. Un dossier de déclaration d'intérêt général va être déposé.

Bientôt un CLIC !

Un CLIC, est un Centre Local d'Information et de Coordination qui regroupe un guichet d'accueil avec des professionnels qui écoutent et informent les usagers. L'objectif principal des CLIC est d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées. Ce dispositif d'aide permet d'offrir aux usagers et à leur famille une information large et exhaustive, dans un lieu de proximité et repérable.

Ses missions seront les suivantes :

- Informer, orienter et coordonner les actions en faveur des personnes âgées et/ou handicapées pour améliorer leurs conditions de vie.

- Soutenir et conseiller les personnes et leur entourage.
- Orienter de façon efficace les actions en faveur de ces publics.

C'est un travail en réseau entre différentes collectivités auquel va participer la Communauté de Communes de Saint-James. A l'heure actuelle, un bureau provisoire travaille sur la mise en place du futur CLIC de l'Avranchin. En 2009, ce seront au total 9 CLIC qui couvriront le territoire de la Manche. Le CLIC de l'Avranchin regroupera quant à lui les cantons d'Avranches, de Ducey, de Saint James et de Pontorson.

dossiers :

LA SAISON CULTURELLE À ST-JAMES



Depuis 4 ans, la Communauté de Communes œuvre pour la diffusion de spectacles culturels des plus variés, grâce au soutien du Conseil Général de la Manche et au label Villes en Scène. Tous les spectacles sont au prix de 8 € pour les adultes et 4 € pour les scolaires, étudiants, chômeurs et rmistes.

La carte de fidélité et la plaquette culturelle

Tous les spectacles des associations locales inscrits dans la saison culturelle participent au programme. Vous pouvez conserver votre carte de l'an passé ou vous procurer la nouvelle disponible à l'Office de Tourisme, valable deux ans (saison 2008/2009 et saison 2009/2010).

La carte de fidélité est gratuite, nominative et individuelle. Elle permet d'assister à un spectacle gratuit de Villes en Scène, après l'achat de 4 représentations de la saison culturelle du canton de St-James. A chaque séance, le titulaire fait tamponner sa carte.

CONCERT le mardi 24 février à 20h30 à l'Espace le Conquérant

"Ma Valise, Maya Yé"
Entre rock, chanson et world, Ma Valise s'invente un style "sans frontières" alliant sonorités africaines et latines, musiques tziganes populaires d'Europe de l'Est, rock alternatif français, dub...



"Mais c'est sur scène que Ma Valise prend toute sa dimension, embrasant littéralement le public : l'énergie et l'enthousiasme sont de la fête et l'on se prend à penser aux concerts de leurs grands frères, la Mano Negra et Zebda".
www.mavalise.com

THÉÂTRE le jeudi 26 mars à 20h30 à l'Espace le Conquérant

"La Petite Roque, Arromanches"
Une mère et une fille, dans une chambre d'hôpital de Caen, les paroles "rentrées" de toute une vie, l'ultime temps de se connaître et de se reconnaître : le véritable héritage. Il faut combler le fossé qui s'est creusé entre elles au fil des années...

La Petite Roque, compagnie de Vire.

Des ateliers de sensibilisation seront mis en place auprès des collégiens.

CONCERT le vendredi 27 mars au départ de St-James pour le Théâtre d'Avranches

"Cinq de Cœur, Chasseurs de sons"
Ils chantent, vocalisent, caquettent... Ce sont les Cinq de Cœur. En échappée libre du classique, ces trois filles et deux garçons, tous issus d'ensembles vocaux réputés, revisitent malicieusement, a cappella, un répertoire où se télescopent Bach, les Rolling-Stones, Verdi, Barbara, les Pink Floyd, Brel, Gainsbourg, Bourvil. Jonglant du plus grave au plus aigu avec une surprenante facilité, ils réussissent à faire oublier que l'art du chant a cappella est un exercice de haute voltige sans filet...



CONTE CHORÉGRAPHIQUE le mardi 21 avril, à 20h30 à l'Espace le Conquérant

Compagnie Patrick le Douaré, Le Pays où l'on ne meurt jamais,

Inspiré d'un conte traditionnel italien, Le Pays où l'on ne meurt jamais est un spectacle chorégraphique interprété par deux danseuses et un comédien. Le personnage central de l'histoire part pour un voyage initiatique et traverse des contrées peuplées de créatures étranges.

Des ateliers de sensibilisation seront mis en place.

THÉÂTRE le mardi 19 mai, à 20h30 à l'Espace le Conquérant

"Théâtre du Loup Blanc, La Palatine"

Adaptation et mise en scène par Jean-Claude Seguin.

D'après la correspondance de Charlotte-Élisabeth de Bavière (1652-1722), la Princesse Palatine, belle-sœur de Louis XIV, nous livre les intrigues de la cour, l'injustice, la pauvreté, les faux-semblants... Marie Grundzinski incarne cette princesse au parler vrai et naturel, libre, cocasse mais toujours juste.

www.theatreloupblanc.net

Des ateliers de sensibilisation seront mis en place.

Renseignement :
Claire Legrand 02 33 89 62 12



LA RÉGIE DE COLLECTE EN ACTION

Merci à TOUS pour les efforts que vous avez accomplis depuis 3 ans.

Le passage en porte-à-porte de la collecte des ordures ménagères sur le canton et la distribution de sacs blancs translucides ont permis de diminuer **considérablement** le tonnage d'ordures ménagères, qui est passé de 1750 tonnes à 1300 tonnes par an.

Ces modifications ont eu également pour effet de doubler les quantités de déchets recyclables triés par habitant, par rapport à 2005. Elles sont passées de 29 kg à 58 kg. Cette augmentation a permis d'accroître les recettes perçues par la vente des déchets recyclables et les soutiens à la tonne triée du POINT VERT.

Aujourd'hui, le tri sélectif est financé à hauteur de 62 % par ces recettes et est nettement moins onéreux que les ordures ménagères.

Alors Halte aux préjugés, ce sont les ordures ménagères qui coûtent cher et non le tri sélectif.

Comparaison du coût de gestion d'une tonne d'ordures ménagères et de tri sélectif



En résumé, un déchet recyclable jeté dans les ordures ménagères, comme une boîte de conserve, coûte plus cher que s'il avait été mis dans le sac jaune des déchets recyclables.

Le nouveau personnel



Jacques Fourmond et Olivier Bossard, les nouveaux agents de collecte de la Communauté de Communes de Saint-James.

Les refus de collecte

L'objectif de la collectivité est de supprimer le maximum de déchets recyclables du sac blanc. C'est pourquoi, depuis le 1^{er} décembre les agents de collecte sont intransigeants sur la qualité du tri de vos poubelles. Ainsi, ils apposent sur votre sac un autocollant en cas d'erreur de tri. L'autocollant est un moyen de vous communiquer les erreurs de tri, afin que vous puissiez les rectifier.

Autocollants signalisant les erreurs de tri



Si vous avez un doute sur un déchet, référez-vous au nouveau guide du tri (disponible dans les mairies ou téléchargeable sur le site : www.cdc-saint-james.org ou contactez le 02 33 68 68 96.

Le fonctionnement de la nouvelle organisation ne dépend pas que de la collectivité, mais également de vous, car c'est ensemble que nous obtiendrons des résultats pour le souci de votre porte-monnaie et de votre environnement.

RAPPEL

Le camion utilisé aujourd'hui est provisoire. L'arrivée du camion neuf est programmée courant du mois de février.

Sur la ville de St-James et le bourg de St-Benoît, les anciens sacs bleus et jaunes sont autorisés pour le tri sélectif jusqu'à épuisement des stocks.

PLUS VOUS TRIEREZ, PLUS LA COLLECTIVITÉ PERCEVRA DE RECETTES, ET VOTRE TAXE D'ORDURES MÉNAGÈRES N'AUGMENTERA PAS.

INFOS



Le Point d'Appui « Envie d'Agir » de St-James

La Communauté de Communes de St-James a reçu M. Le Bris, directeur de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) de la Manche afin de reconduire la convention de labellisation du "Point d'Appui Envie d'Agir". Par ce label, la communauté de communes est reconnue pour accueillir, informer et accompagner les jeunes de 11 à 30 ans désireux de réaliser un projet individuel ou collectif dans les domaines de la citoyenneté, la solidarité internationale, l'environnement, la culture, la création d'activités économiques...". De nombreux dispositifs d'aide financière existent mais restent trop méconnus, à l'instar de la bourse départementale AJIR qui peut accorder jusqu'à 1600 €.

Tous les jeunes porteurs de projets sont invités à se rendre au Point d'Appui de St-James, situé à la Maison de Pays. Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 avec ou sans rendez-vous.

Contact : Karen QUELME au 02 33 68 68 95 ou par mail : karen.quelme@cdc-saintjames.org



• Questions pour un Saint-Jamais Junior



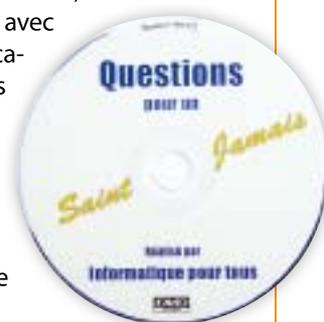
Les technologies de l'information et de la communication font désormais partie du paysage économique, social, culturel et éducatif. Elles sont largement utilisées tout au long de la vie professionnelle et privée. Il appartient à l'école de faire acquérir, par chaque élève, les compétences lui permettant d'utiliser de façon réfléchie et efficace ces technologies.

Le B2I (Brevet Informatique et Internet) atteste l'acquisition

d'un ensemble de compétences développées par les élèves à l'école, au collège ou au lycée.

Après la version 2008 adulte du jeu "Questions pour un Saint-Jamais", l'Espace Numérique met en place une nouvelle édition avec des élèves de CM1 et CM2, qui entrera dans la préparation de l'obtention du B2I. Avec leurs instituteurs, ils prépareront des questions en rapport avec le canton (histoire, géographie, éducation civique, environnement...). Puis avec l'animatrice de l'EPN, il s'agira de mettre en place l'aspect technique, à savoir utilisation d'une caméra numérique et d'un fond bleu, acquisition et montage des séquences, création d'un DVD... Cette action se déroulera de janvier à mai.

Plus d'infos sur www.epnsaintjames.com



Contact : Caroline JUQUIN au 02 33 89 14 24 ou par mail : caroline.juquin@cdc-saintjames.org



Collecte nationale de la Banque Alimentaire

La Communauté de Communes a organisé, le **vendredi 28** et le **samedi 29 novembre** dernier, la **collecte nationale** de la Banque Alimentaire. Pas moins de 30 bénévoles se sont relayés aux magasins SUPER U et SHOPI de St James pour faire appel à la générosité de la population et ainsi venir en aide aux personnes les plus démunies. Les denrées non périssables (1,588 tonnes collectées contre 1,140 en 2007) ont été acheminées à la Maison de Pays, triées et réparties en cartons

par catégories, puis expédiées à la Banque Alimentaire de la Manche située à St Lô. La Communauté de Communes remercie les généreux donateurs, les magasins SUPER U et SHOPI, ainsi que toutes les personnes bénévoles qui ont permis d'assurer cette action.

La Communauté de Communes poursuit ses efforts avec la **distribution mensuelle** aux familles. A noter que les demandes sont de plus en plus importantes : 163 bénéficiaires en novembre 2008 contre 99 en novembre 2007, soit une augmentation de 65 %.

BRÈVES

L'accessibilité de l'Office de Tourisme



Après son ouverture en avril dernier, l'Office de Tourisme vient d'aménager une rampe d'accès pour faciliter l'entrée des personnes à mobilité réduite. Une sonnette est mise à disposition pour se faire aider si besoin.

Les meublés de tourisme

Dans un souci de qualité envers les visiteurs du canton, l'Office de Tourisme s'engage dans une démarche de qualité et ne fera plus la promotion des hébergements non classés et non déclarés en Préfecture. Le classement en "Meublé de Tourisme" répond à des critères de sécurité, d'hygiène et de confort. Pour connaître les étapes de cette procédure, **contacter le service tourisme, Claire Legrand 02 33 89 62 12.**

La CHAM

Dans le dernier numéro du Point Com, nous vous informions du lancement de la CHAM (Classe à Horaire Aménagée Musique) au collège du Clos Tardif. Toutefois, même si les cours sont dispensés au collège et font la satisfaction de ses 36 élèves, nous tenons à préciser que ce dispositif n'aura l'appellation définitive "CHAM" qu'après la validation de l'Inspection Académique et de la DRAC qui est en cours d'étude.

Spectacle de Noël du R.A.M.

C'est à la Maison de Pays que les enfants du Relais ont fêté Noël avec un peu d'avance, le mardi 9 décembre dernier.

Avec son spectacle "Les pieds dans l'eau, la tête au soleil", François Lemonnier a enchanté les oreilles des petits et des grands par sa musique douce et cristalline.

Enfants, parents et assistantes maternelles réunis ensemble pour l'occasion ont apprécié ce moment de convivialité puis ont partagé dans la bonne humeur le petit goûter offert par la Communauté de Communes.



Atelier d'éveil « portes ouvertes » au Relais Assistantes Maternelles



Au mois d'Octobre, le Relais a ouvert ses portes aux parents employeurs d'une assistante maternelle, désireux d'observer leur enfant évoluer en collectivité.

Lors de cette matinée d'éveil axée sur "la motricité", les parents et les assistantes maternelles ont pu accompagner les enfants dans les

différents parcours proposés tout en passant d'agréables moments auprès des tout-petits installés confortablement sur les tapis d'éveil... Fort de ce succès, un autre atelier "portes ouvertes" sera proposé au cours du trimestre prochain : les assistantes maternelles agréées seront informées de cette date en temps utile.

Partenariat avec la société de pêche



Dans le cadre du Contrat de Restauration et d'Entretien (C.R.E) du Beuvron, du Lair et du Livet, l'Association Agréée Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (A.A.P.P.M.A) de la Truite du Beuvron, s'engage, en partenariat avec la Communauté de Communes de St-James, à prendre la maîtrise d'ouvrages des actions visant à améliorer la potentialité piscicole de ces cours d'eau. Plus d'informations et de détails sur le C.R.E dans la prochaine édition du point com.

Bibliothèque

La bibliothèque propose tous les 1^{ers} mercredis du mois "l'heure du conte" à 15h30, pour les enfants de 3 à 8 ans. Cette animation autour du livre et de la lecture est ouverte à tous, inscrits et non inscrits.

L'accès à la bibliothèque pour la consultation sur place des catalogues et des documents reste libre, gratuit et ouvert à tous.

Les horaires d'ouverture, valable toute l'année, même pendant les vacances scolaires sont :

- le lundi de 10h à 12h30, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
- le vendredi de 16h30 à 18h
- le samedi de 10h à 12h30

Contact : 02 33 89 62 36 - bibliotheque@cdc-saintjames.org



L'AGENDA DU CANTON

Janvier

9 Atelier d'éveil du RAM à la bibliothèque de St James 02 33 48 15 84	17 Galette des rois du Club de l'Amitié de St James 02 33 48 32 28	23 Atelier du RAM au Centre de Loisirs de St Laurent 02 33 48 15 84
13 Concours de belote du Club de l'Amitié de St James 02 33 48 32 28	17 AG de la FNATH à la Maison de Pays 02 33 58 02 19	27 Randonnée pédestre à Villiers le Pré 02 33 48 32 42
14 Repas du club de St Laurent 02 33 48 41 16	18 Galette des Rois des Randonneurs 02 33 48 32 42	27 Théâtre « L'Adulateur » de Carlo Goldoni, à l'Espace le Conquérant 02 33 58 30 11
13 16 et 17 Tournoi Corporatif de Tennis de Table 02 33 48 25 63	20 Galette des Rois de l'Amicale des Anciens Combattants de la Croix Avranchin 02 33 60 80 35	31 Soirée de la Patriote St Jamaise 06 69 10 02 45
16 17 18 Open de Billard à l'Espace le Conquérant 02 33 48 31 38		

Février

6 Atelier d'éveil du RAM à la bibliothèque de St James 02 33 48 15 84	8 Randonnée pédestre à Ducey 02 33 48 32 42	24 Randonnée pédestre à Saint Loup 02 33 48 32 42
6 Concours de belote du club de St-Laurent 02 33 48 41 16	Du 14 au 21 Séjour à la montagne organisé par La Croix Evasion 02 33 48 20 91	27 Atelier d'éveil du RAM au Centre de Loisirs de St Laurent 02 33 48 15 84
7 8 9 Week-end chantant "Rencontres des Chorales" 06 26 59 55 33	24 Concert de Ma Valise "Maya Yé" à l'Espace le Conquérant ; 8 et 4 € 02 33 89 62 12	

Mars

7 Grand Loto du Comité des Fêtes de Carnet 02 33 48 34 77	20 Concours de belote du Club de Carnet 02 33 48 20 50	27 Concert des Cinq de Cœur "Chasseurs de sons" Théâtre d'Avranches à 20h30 ; bus en scène au départ de St James. 10 et 6,30 € - 02 33 05 95 88
8 Randonnée pédestre à Tremblay 02 33 48 32 42	21 Hervé Villard en concert à l'Espace le Conquérant - 02 33 48 45 01 Réservation à l'Office de Tourisme 02 33 89 62 38	27 Atelier d'éveil du RAM au Centre de Loisirs de St Laurent 02 33 48 15 84
13 Concours de belote du Club d'Argouges 02 33 48 36 64	26 Théâtre de la Cie La Petite Roque, pièce "Arromanches" à l'Espace le Conquérant ; 8 et 4 €, 02 33 89 62 12	31 Randonnée pédestre à St Hilaire du Harcouët 02 33 48 32 42
13 Atelier d'éveil du RAM à la bibliothèque de St James 02 33 48 15 84		